

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi 11 octobre 2023 - 18h30

1) Ouverture de la séance et vérification du quorum

Heure d'ouverture : 18h35

NOMS	FONCTION	OUI	NON
Marie-Pierre Delage	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Julie Mailhot	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Patricia Filiatrault	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc-André Gauthier	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annie Rocheleau	Parent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-François Perras	Parent	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marie-Claude Gravel	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie Luneau	Enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sophie Dussault	Professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Julie Péloquin	TES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annie Boulerice	Technicienne Serv. Garde	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caroline Benoit	Directrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Substituts :			
Stéphanie Darras	Parent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Danika Themens	TES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie Letellier	Orthopédagogue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2023-10-11(CE-01)

Il est possible qu'un point soit reporté lors de la prochaine rencontre puisque l'ordre du jour est plutôt chargé.

Présentation des membres du conseil d'établissement.

Proposé par : Julie Mailhot

3) Adoption du procès-verbal du 19 juin 2023

Résolution 2023-10-11 (CÉ-02)

Modification(s) : Sophie Dussault se retrouve dans les personnes présentes, mais celle-ci était absente.

Monsieur Marc-André Gauthier était présent.

5.6. Ce n'est pas le service de garde qui utilise le cabanon, mais plutôt les élèves.

6.5. Ce n'est pas 2\$, mais bien 4\$

6.4. Faire l'ajout du /s/ à chandail.

Proposé par : Annie Boulerice

4) Période de questions du public :

Aucune question / il n'a pas de public.

5) Organisation du conseil d'établissement 2023-2024

Résolution 2023-10-11 (CÉ-03)

5.1 Nomination au poste de secrétaire du conseil d'établissement;

Lorsqu'elle sera présente, Sophie Dussault sera la secrétaire de la rencontre. Patricia sera la remplaçante à ces moments.

Proposé par : Marc-André Gauthier

5.2 Élection à la présidence et à la vice-présidence:

Marie-Pierre Delage sera la présidente du conseil d'établissement.

5.2.1 Procédure d'élection:

Proposé par : Patricia Filiatrault

5.3 Comité de parent (nomination) :

Le comité de parents consiste à avoir un représentant de chaque école pour créer un lien dans le réseau. L'intention est de prendre les informations et de les transférer dans notre école.

Monsieur Marc-André Gauthier sera déjà présent puisqu'il fait partie du CA du Centre de services.

Substitut pour le comité de parents : madame Julie Mailhot.

Les rencontres sont toujours les premiers mercredis du mois.

Proposé par : Valérie Luneau

5.4 Fonction et pouvoirs du conseil d'établissement :

Document acheminé aux membres par courriel

5.5 Budget de fonctionnement (adoption) :

Fonds à destination spéciale : la somme est toujours reportée d'année en année si celle-ci n'est pas utilisée. Actuellement, nous avons 37 056\$.

Le cabanon sera payé par le Centre de services.

5.6 Dénonciation d'intérêt et transmission de renseignements :

Le document doit être rempli par les membres du comité si l'un de ceux-ci possède une compagnie.

5.7 Règles de régie interne (adoption) :

Ces règles sont présentes pour encadrer le fonctionnement du conseil d'établissement.

Nous faisons la lecture du document, tous les membres ensemble étant donné qu'il y a de nouveaux membres. Le document a été envoyé lors de l'envoi de l'ordre du jour.

Concernant les séances extraordinaires : il n'y a qu'un seul point de discussion. Ces séances ont lieu lorsque le Centre de services demande des choses particulières.

Avis de convocation : nous faisons l'ajout d'un élément dans le document soit de répondre présent lorsque nous recevons l'invitation.

Nous ne fixons pas de temps précis lors d'une discussion avec argumentation. Toutefois, nous soulignons que c'est de la responsabilité de la présidente de faire un rappel à l'ordre et de ramener la discussion à l'ordre du jour.

Proposé par : Marc-André Gauthier

5.8 Représentant de la communauté:

Il n'y aura aucun représentant de la communauté pour le moment. La direction fait appel aux membres pour trouver un autre représentant de la communauté. Toutefois, nous ne sommes pas obligés d'avoir un représentant de la communauté.

Proposé par : Marie-Claude Gravel

5.9 Calendrier des réunions (adoption art.66) :

Quelques changements ont été faits dans le calendrier proposé. Les dates seront envoyées dans notre calendrier.

Adopté par : Annie Boulerice

6) Ressources éducatives:

Résolution 2023-10-11 (CÉ-04)

6.1 Organisation scolaire

6.1.1 Clientèle au 30 septembre 2023:

437 élèves à l'école et 20 élèves en passe-partout donc, 457 élèves pour 21 classes dont 2 classes d'adaptation scolaire.

Cette année, 3 élèves ont été transférés dans d'autres écoles (2 en 1^{re} année et 1 en maternelle).

Un projet d'agrandissement a été présenté pour l'école Napoléon-Bourassa puisque, lorsque nous regardons les prévisions de clientèles, nous voyons que nous ne pourrions pas accueillir l'ensemble des élèves. Cette année, il y a 2 projets qui ont été acceptés par le Centre de services.

7) Vie scolaire

7.1 Activité connue jusqu'à présent (approbation art. 87) (document séance tenante);

Les élèves doivent faire 2 sorties défrayées par la mesure « culture à l'école ».

Le service de garde va payer pour les activités des journées pédagogiques afin de ne pas diviser le groupe. Le parent payera seulement pour les frais de garde prévus pour la journée pédagogique.

Les deux activités pour le service de gardes ont été approuvées par les membres du CÉ.

L'activité pour les maternelles du 7 novembre : nous ne savons pas si la subvention sera approuvée. Toutefois, si cette demande n'est pas approuvée, le CÉ approuve le montant de 9,30\$ par enfant.

L'activité pour les maternelles du 21 décembre est approuvée par le CÉ.

L'activité du 15 novembre pour les 1^{re} année : environ 6\$/élève payé par les parents. Pour l'activité de l'Estacade du 12 juin, c'est 21\$/élève sans compter les frais d'autobus. Le CÉ approuve ces activités.

- Madame Marie-Claude propose de vérifier s'il est possible de prendre le montant dans le budget « on bouge au cube ». Cette information sera à revoir.

L'activité pour les 2^e année sera approuvée éventuellement puisque nous n'avons pas les coûts. À voir lors d'une prochaine séance

L'activité pour les 4^e année sera approuvée éventuellement puisque nous n'avons pas tous les coûts.

- À voir lors d'une prochaine séance

L'activité du 1^{re} février du 3^e cycle, payé par le budget mesure à l'école, approuvée par le CÉ.

L'activité du 27 mars pour la 1^{re} à la 4^e année, payé par le budget mesure à l'école, approuvée par le CÉ.

Camp Minogami pour les 5^e année et la classe multi. Les élèves feront sûrement une levée de fond afin de payer une partie de l'activité. Toutefois, nous n'avons pas le prix pour le transport.

Approuvé par : Marc-André Gauthier.

7.1.1 Budget octroyé par classe/6^e année (adoption art. 66)

L'an dernier c'était 40\$ de la part des parents et 25\$ pris dans le fond à destination spéciale pour un total de 65\$/enfant.

** La direction ira valider cette information.

L'an dernier, pour la classe multi de la 1^{re} et 2^e année, le groupe était divisé lors des activités que le cycle ne pouvait pas être jumelé.

Le CÉ mentionne que les élèves de 6^e année pourraient aller en sortie avec les 6^e année, mais aucun budget supplémentaire ne serait accordé.

Proposé par : Valérie Luneau

7.2 Travaux et mandats du conseil d'établissement durant l'année;

Avec le tableau des fonctions et responsabilités, on voit bien ce qui doit être « adopté » ou « approuvé ».

7.2.1 Campagnes de financement;

Une rencontre de l'OPP a été faite. En janvier prochain, il aura un brunch avec les chevaliers de colombs (21 janvier 2024). Les profils iront à l'école Napoléon-Bourassa. Les billets seront mis en vente bientôt.

L'OPP désire refaire une soirée de danse. L'activité serait au mois de mai prochain.

L'OPP désire savoir à quoi serviront les campagnes.

Revoir le rôle des agents de liaison : Sophie Dussault s'ajoutera sur le comité afin de faciliter la communication école/parents.

7.2.2 Projet d'embellissement de la cour de phase 1;

La direction demande si un membre du CÉ désire être sur le comité du projet d'embellissement. Madame Marie-Pierre Delage est intéressée.

7.3 Rapport annuel;

Nous faisons une lecture en survol ensemble.

Il est important de prendre des photos pour les ajouter dans le rapport annuel de l'an prochain.

Il serait important d'ajouter ces photos et ces activités dans l'infolettre afin d'informer les parents, à chaque mois, des activités vécues par les élèves.

7.4 Projet éducatif:

Courte présentation du projet et des avancées du comité pédagogique

L'an dernier, l'équipe-école avait déterminé les valeurs.

En comité pédagogique, les principaux objectifs et cibles ont été déterminés. Un sondage avait été envoyé au personnel de l'école afin de voir s'ils étaient en accords.

Le projet éducatif doit être remis le 3 novembre au Centre de services et il sera présenté, au CÉ, en décembre prochain pour approbation

7.5 Plan de lutte:

Le plan de lutte a été révisé, la semaine dernière, par le comité. Le plan de lutte est le plan d'action de l'école pour contrer la violence/intimidation à l'école.

Quelques pages du plan de lutte se retrouvent dans l'agenda.

Le plan de lutte sera envoyé, par courriel, aux parents.

Nous faisons la lecture, de plusieurs points, du plan de lutte ensemble.

Approuvé par : Julie Péloquin

7.6 Dîners conviviaux

Ce point est reporté pour la prochaine séance.

7.7 Contenu sexualité et COSP

Contenu sexualité

Présentation du document aux membres du CÉ.

Ajouter les ateliers, pour tous les niveaux, de la maison Hina.

Approuvé par : Annie Boulerice

COSP

Présentation du document aux membres du CÉ. La planification est sur 2 ans.

Approuvé par : Patricia Filiatrault

7.8 Retour sondage parascolaire et offres de services.

Les parents ont jusqu'au 13 octobre pour répondre au sondage. Les parents sont en accords +++.

Il faudra trouver une alternative pour le service de garde (40 enfants à placer ailleurs).

8) Mot de la représentante au comité de parents

9) Mot de la représentante des enseignantes/enseignants

Une rentrée sous la pluie. Thème « Survivor » avec conférence de Joël participant de l'émission du même nom.

En septembre, nous avons fait une marche de 7h50 à 8h05 pour éveiller les élèves en début de journée. Il y aura un 2^e mois durant l'année (mai).

Il serait intéressant d'écrire, dans l'infolettre, la valeur du mois.

Exercice d'évacuation (incendie) a eu lieu.

10) Mot de la représentante du service de garde

Nouveaux frais imposés par le Ministère.

Régulier 2 périodes/jour : 9,20\$/jour

Sporadique le matin : 3,56\$

Le midi : 4,32\$

Le soir : 9,15\$

Journée pédagogique : 15,75\$/enfant

Approuvé par : Julie Péloquin

11) Mot de la représentante de l'OPP

Sophie Dussault s'ajoutera comme agent de liaison. Une rencontre de l'OPP aura lieu prochainement.

12) Correspondance reçue

Aucune

13) Correspondance envoyée et à venir

13.1 Facture des frais de garde du dîner.
Les frais ont été envoyés.

13.2 Première communication aux parents



Conseil d'établissement

Ordre du jour

Les premières communications seront envoyées la semaine prochaine (lundi). Il faudra vérifier si nous devons l'envoyer en papier.

14) Varia

Résolution 2023-10-11 (CÉ-05)

Déterminer les rencontres qui peuvent être faites en TEAMS.

- En comité de parents, les rencontres se font en TEAMS en janvier et février.

La rencontre du mois de février se fera en TEAMS. D'autres rencontres pourront peut-être être en TEAMS.

14.2. Élections

Madame Christine Normandin serait disponible, le 27 novembre prochain, pour venir discuter du processus électoral.

- Cela pourrait être juste une présentation/conférence.

15) Date et heure de la prochaine réunion

13 décembre 2023 à 18h30 à la cafétéria de l'école Napoléon-Bourassa.

16) Levée de la séance

Résolution 2023-10-11 (CÉ-06)

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

- Proposé par : Annie Boulerice

QUE la séance soit levée à 21 :02

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Présidente du CÉ

Conseil d'établissement

Ordre du jour

La direction